



CONSEIL COMMUNAL
DE
MONTAGNY
près-Yverdon

Montagny, le 15 décembre 2020

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du 14 décembre 2020

Présidence : Jean-Marc Cochet, Président

Présents : 23 membres

Dans sa séance du 14 décembre 2020

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTAGNY –PRES-YVERDON

a

- adopté le préavis 39/21 relatif au budget de fonctionnement pour 2021 avec **Fr. 4'893'542.00** aux charges et **Fr. 4'255'915.00** aux revenus, ce qui laisse apparaître une perte de **Fr. 637'627.00**

Le Président

Jean-Marc Cochet



La Secrétaire

Anne-Marie Forchelet